



AVIS PUBLIC

VENTE DES IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES MUNICIPALES ET SCOLAIRES 2017

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné, greffier de la Ville d'Alma, que conformément à la résolution 435-25-2017 adoptée par le conseil municipal à sa séance ordinaire du 18 septembre 2017, les immeubles ci-après désignés seront vendus à l'enchère en la manière prescrite par la *Loi sur les cités et villes*, au lieu ordinaire des séances du conseil municipal de la Ville d'Alma, 140, rue Saint-Joseph Sud, Alma, **LE MERCREDI 15 NOVEMBRE 2017 À 10 HEURES** pour satisfaire au paiement des taxes municipales et scolaires, aux droits sur les mutations immobilières ou autres impositions dues sur ces immeubles, avec les intérêts, plus les frais encourus subséquemment, à moins que lesdites taxes, les intérêts et les frais ne soient payés avant la vente.

Lors de la vente à l'enchère, l'adjudicataire devra payer immédiatement, soit en argent, soit par chèque certifié, soit au moyen d'une carte de débit, le prix de son adjudication, les frais de préparation de l'état de collocation et les droits et honoraires du ministre des Finances (3 %) s'ils ne sont pas couverts par le prix d'adjudication, plus les taxes provinciale et fédérale. À défaut du paiement immédiat, l'immeuble sera remis en vente, sans préjudice aux autres recours dont la Ville dispose en pareil cas.

De plus, la personne qui se portera adjudicataire devra produire les documents suivants :

- **Dans le cas d'une personne physique :** un document attestant de la date et du lieu de naissance;
- **Dans le cas d'une personne morale :** une copie des lettres patentes et résolution indiquant le nom de la personne autorisée à se porter adjudicataire pour cette personne morale.

Tous les immeubles vendus sont sujets au droit de retrait d'un an, tel que prescrit à la *Loi sur les cités et villes*.


Ladite vente sera, en outre, faite avec toutes les servitudes actives et passives apparentes ou occultes attachées auxdits immeubles.

Dans le cas où sont érigées sur les immeubles ci-après décrits des bâtisses et/ou dépendances, la vente de ces immeubles aura lieu avec l'ensemble des bâtisses et dépendances dessus construites.

**LES LOTS CI-APRÈS DÉSIGNÉS
SONT DU CADASTRE DU QUÉBEC
CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE LAC-SAINT-JEAN-EST.**

Matricule	Emplacement et numéros de lot(s)	Propriétaire(s) et adresse
1980-50-1106	78, avenue Saint-Henri Lot(s) 2 477 394	Gaston Villeneuve 78, avenue Saint-Henri Alma (Québec)
2081-49-6108	300, rue des Pins Ouest Lot(s) 2 480 970	9019-8813 Québec inc. 300, rue des Pins Ouest Alma (Québec)
1979-86-8351	510 à 550, rue Sacré-Cœur Ouest Lot (s) 4 323 741	2544-4258 Québec inc. 540, rue Sacré-Cœur Ouest Alma (Québec)
2080-01-3294	605 à 607, rue Price Ouest Lot(s) 2 478 725	Jonathan Bouchard 605, rue Price Ouest Alma (Québec)
1877-56-6451	1450, boulevard Saint-Jude Lot(s) 4 321 945	9166-2080 Québec inc. 1450, boulevard Saint-Jude Alma (Québec)
1979-30-8336	700 à 760, boulevard Auger Ouest Lot(s) 4 323 375	Samuel Routhier Jamie Marceau 639, Rang Saint-Louis Dolbeau-Mistassini (Québec)
2081-85-9471	915, avenue des Mélèzes Lot(s) 2 479 280	9246-8420 Québec inc. 1463, rue du Portage Chicoutimi (Québec)
2081-85-7333	905, avenue des Mélèzes Lot(s) 2 479 276	9246-8420 Québec inc. 1463, rue du Portage Chicoutimi (Québec)
2081-96-1508	925, avenue des Mélèzes Lot(s) 2 479 281	9246-8420 Québec inc. 1463, rue du Portage Chicoutimi (Québec)

Donné à Alma,
ce 11 octobre 2017.

A handwritten signature in blue ink, reading "Jean Paradis". The signature is written in a cursive style with a large, stylized initial "P".

Me Jean Paradis, avocat,
greffier